

Décision Générale colonial

Décision n° 607 DU 30 AVRIL 1966 :

n° 607

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 30 avril 1966
Numéro JO n° 6 du 01/06/1966	Date du numéro 1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef I Ma. Barreau (André), détaché des Forces armées de la Côte Française des Somalis, est affecté. provisoirement à la 3 Compagnie de Milice. Ce sous-officier est mis à la disposition du Commandant de Cercle d'Al-Sabieh pour assurer les fonctions de chef de poste d"Assamo à compter du 25 avril 1966. L'adjudant-chef Barrau (André) sera affecté à la 2e Compagnie de Milice et mis à la disposition du Commandant de Cercle de Tadjourah pour prendre, à compter du 1er juillet 1966, les fonctions de chef de poste dé Milice et administratif de Randa.